



HAL
open science

Le territoire syrien entre intégration nationale et métropolisation renforcée

Myriam Ababsa, Cyril Roussel, M. Dbiyat

► **To cite this version:**

Myriam Ababsa, Cyril Roussel, M. Dbiyat. Le territoire syrien entre intégration nationale et métropolisation renforcée. La Syrie au présent. Reflets d'une société, Actes Sud, pp.37-77, 2007. halshs-00343686

HAL Id: halshs-00343686

<https://shs.hal.science/halshs-00343686>

Submitted on 2 Dec 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TERRITOIRE SYRIEN ENTRE INTEGRATION NATIONALE ET METROPOLISATION RENFORCEE.

Myriam Ababsa, Cyril Roussel, Mohammed Al Dbiyat
paru dans *La Syrie au présent*, 2007 (B. Dupret, dir.), Actes Sud.

Soixante années d'élaboration nationale, dont quarante-trois ans sous régimes ba' thistes, ont conféré à la Syrie, pour la première fois depuis l'ère omeyyade, une identité géographique forte. Bien que le territoire syrien présente toujours de grandes disparités physiques et économiques, il a été profondément remodelé et unifié depuis les années soixante, selon les trois impératifs ba' thistes de contrôle politique, d'intégration nationale et d'autosuffisance, énergétique et alimentaire. Ces impératifs ont déterminé, au cours des années 1960-1970, des politiques d'aménagement du territoire en faveur des gouvernorats littoraux et des steppes de la Jazira, et au détriment des anciennes élites urbaines de Damas, Alep et Homs. Des villes nouvelles ont été édifiées à la périphérie des grandes agglomérations damascène et alépine, ainsi que sur l'Euphrate. L'axe historique central Damas-Homs-Hama-Alep s'est ainsi doublé d'un axe littoral (Lattaquié-Tartous) et d'une périphérie nord-orientale (Raqqa, Deir ez Zor, Hassaka). A cette structure se sont greffées des régions de fort caractère communautaire, favorisées par l'Etat (Jebel Druze et montagne alaouite), ainsi qu'une vaste zone steppique (*Badiat al Cham*) confrontée à de nombreux problèmes d'aménagement.

Organisé sous l'Empire ottoman en régions polarisées par les villes de Damas, Alep et Mossoul, le territoire syrien créé lors du Traité de Sèvres de 1920 a été d'emblée séparé du Liban, puis disloqué par le Mandat français en « Etats » communautaires (alaouite et druze), en Etats formés sur les zones d'influence urbaine des deux principales cités (Damas et Alep) et en zone militaire du Contrôle bédouin, avant d'être amputé, en 1939, du Sanjak d'Alexandrette. A partir de l'Indépendance de 1946, la Syrie connaît une première phase d'intégration nationale, accompagnée d'un essor littoral et d'une conquête pionnière de la Jazira. Mais le rêve nationaliste de Grande Syrie se heurte à la réalité d'un Liban souverain,

tandis que celui d'Union panarabe échoue lors de la courte Union syro-égyptienne de 1958-1961. La défaite arabe de 1967 prive la Syrie non seulement du Golan, occupé par Israël, mais aussi de toute velléité d'unification du territoire arabe. A partir de 1976, la guerre civile libanaise offre à la Syrie l'opportunité de réoccuper son ancienne « fenêtre littorale » libanaise, avec l'assentiment international fourni par les accords de Taëf de 1989. Ce n'est qu'en décembre 2003, après l'invasion de l'Irak et l'effondrement du régime ba'athiste de Saddam Hussein, que la résolution 1559 sur le retrait syrien du Liban est adoptée par l'ONU. Son application au printemps 2005 s'est déroulée dans un contexte de grande tension géopolitique. Elle a suivi l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005. Les pressions internationales qui pèsent sur la Syrie depuis l'Accountability Act de décembre 2003 et la parution en octobre 2005 du rapport Mehlis sur l'assassinat de Rafic Hariri, font désormais craindre une dislocation territoriale semblable à celle que connaît l'Irak depuis la deuxième guerre du Golfe, et dont un signe précurseur a été la révolte kurde d'avril 2004 en Jazira syrienne.

Non endettée, non membre de l'Organisation Mondiale du Commerce et prônant depuis le X^{ème} congrès du Parti Ba'ath de juin 2005 une « économie sociale de marché », la Syrie est l'un des derniers isolats économique et politique du monde. Elle ne laisse aucune prise aux politiques d'ajustement structurel conduites par la Banque Mondiale en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Palestine et en Irak. Héraut du combat contre l'Etat d'Israël, la Syrie a bénéficié pendant trente ans d'une rente élevée des Etats arabes, qui lui a permis de conduire ses projets de développement autocentré et d'aménagement stratégique. Elle a ainsi pu soutenir une politique protectionniste depuis les années 1960, de laquelle ont découlé des spécificités sociales et spatiales. Son agriculture est notamment la plus florissante, et la plus subventionnée, du Moyen Orient. Employant le tiers de la population active (en intégrant le secteur agro-alimentaire), elle contribue au tiers du Produit Intérieur Brut et a permis le maintien dans les campagnes de la moitié de la population nationale. Le taux d'urbanisation syrien est ainsi très faible à l'échelle moyen-orientale, bien qu'il soit en pleine croissance (52 % en 2004, contre 37% en 1960). Depuis l'ouverture libérale débutée en 1991 se produit une métropolisation renforcée de la dyarchie Damas / Alep. Ce processus, ailleurs caractéristique de la globalisation, témoigne autant du dynamisme des deux métropoles syriennes capables d'attirer des investisseurs étrangers que de l'appauvrissement du pays et d'un exode rural qui se prolonge. Mais cette métropolisation est freinée par l'isolement économique et politique de la Syrie et sa faible intégration régionale au Grand Moyen Orient libéral.

1. LE PROJET BA`THISTE D'INTEGRATION NATIONALE (1963-2000)

L'organisation du territoire syrien contemporain résulte d'une triple dynamique : la déstructuration de la trame urbaine ottomane par les frontières mandataires qui ont tronqué les hinterlands de Damas et d'Alep ; la mise en œuvre des politiques ba`thistes de développement agricole et industriel dans l'Est syrien, sur le littoral et en Syrie centrale ; enfin la transition urbaine et la tertiarisation de l'économie communes à l'ensemble du Moyen Orient depuis les années 1970. Après la révolution ba`thiste de mars 1963, le jeune régime a tenté d'asseoir les bases politiques de son pouvoir en favorisant les régions rurales où il était bien implanté. La montagne alaouite et la Jazira ont ainsi bénéficié de grands projets de développement, tandis que les structures industrielles du pays, aux mains de l'oligarchie bourgeoise sunnite, étaient entièrement nationalisées. Mais à partir de 1970, le Président Hafez el Assad donna une inflexion à ce programme en lançant le premier mouvement d'*infitah* destiné à relancer les structures industrielles privées des grandes villes.

Des dichotomies territoriales aux pôles de complémentarité

La Syrie qui naît en 1920 de l'effondrement de l'Empire ottoman présente une grande diversité de paysages naturels allant de la plaine côtière méditerranéenne aux montagnes levantines qui dominent un vaste plateau incliné vers l'est jusqu'au désert de Syrie (*badiat al-Cham*). Cette diversité paysagère est renforcée par le gradient d'aridité qui augmente d'Ouest en Est et qui entraîne le compartimentage climatique du pays. La zone méditerranéenne littorale, la plus favorisée par les précipitations (supérieures à 400 mm annuelles), ne couvre que 12 % des 185 180 km² du territoire national, tandis que le plateau central semi-aride (200 à 400 mm/an), qui constitue le cœur de la Syrie - des villes de Damas, Homs, Hama à Alep -, s'étend sur le tiers du territoire. Enfin, la moitié du territoire syrien est occupée par le vaste désert de Syrie, qui reçoit moins de 200 mm/an.

Les descriptions classiques de l'espace syrien ont, depuis le Mandat français, reposé sur les dichotomies sans cesse répétées : la Syrie des villes s'opposerait ainsi à la Syrie des campagnes ; la Syrie des plaines à celle des montagnes ; le Croissant fertile au désert ; tandis que le pays des sédentaires (*ma`mura*) serait invariablement confronté au monde de la steppe

(*Badiya* des Bédouins). Mais en ce début de XXI^{ème} siècle, l'espace syrien se structure plutôt en pôles de complémentarités. A l'axe central Damas-Alep se sont ajoutés deux axes de développement urbain : un axe côtier entre Lattaquié et Tartous et un axe fluvial le long de l'Euphrate entre al-Thawra, Raqqa et Deir ez-Zor, et le long du Khabour avec les villes d'Hassaka et de Qamishlia, en Jazira.

Un aménagement pragmatique du territoire par les régimes ba`thistes

L'Union syro-égyptienne de juillet 1958 à 1961 constitua la première grande rupture dans l'histoire politique et économique de la Syrie indépendante. Les mesures révolutionnaires de réforme agraire et de nationalisation, promulguées par Gamal Abd el Nasser, furent appliquées au même moment à l'Egypte et à la Syrie où près des trois-quarts des paysans étaient sans terre. A partir de la révolution de mars 1963, la réforme agraire fut associée à une grande vague de nationalisations qui retira à la bourgeoisie sunnite des grandes villes d'Alep, Damas, Homs, Hama et Lattaquié la totalité des grandes entreprises industrielles syriennes.

La mise en œuvre de ces mesures révolutionnaires a permis aux régimes ba`thistes successifs de se constituer une nouvelle assise politique en dotant les paysans en terres et en favorisant les petits propriétaires. Les membres du Parti Ba`th étaient en effet issus des classes moyennes rurales et urbaines, soutenus par l'intelligentsia petite-bourgeoise d'origine rurale (Batatu, 1999). Avec l'arrivée au pouvoir du Parti Ba`th, le 8 mars 1963, se produisit une revanche des groupes minoritaires issus du monde rural, longtemps marginalisés par la bourgeoisie citadine sunnite. La révolution ba`thiste s'est ainsi traduite par une « prise de pouvoir » par la périphérie (Drysdale, 1977). La montagne alaouite et la Jazira ont respectivement fourni au Parti ses plus hauts dignitaires et la majorité de ses militants de base.

Assemblage hétéroclite de doctrines socialistes et nationalistes, l'idéologie ba`thiste n'a pas fourni aux dirigeants syriens les éléments d'une politique de développement cohérente. Ces derniers demeuraient en effet tiraillés entre deux objectifs contradictoires : construire une économie nationale indépendante de l'économie mondiale – par la planification et la nationalisation des moyens de production –, tout en favorisant l'initiative privée de la petite bourgeoisie sur laquelle s'appuyait le régime. Lors de son coup d'Etat de 1966, Salah Jadid préconisa une politique d'industries industrialisantes calquée sur le modèle soviétique et fondée sur des industries lourdes. La création de raffineries de sucre, de

semouleries, de filatures devait entraîner l'émergence en amont d'ateliers mécaniques et en aval de petites usines agro-alimentaires, d'ateliers de réparation et de confection et des sociétés de commercialisation de produits finis. Cette politique de développement autocentré connut une inflexion à partir de novembre 1970, à l'initiative de Hafez el Assad qui souhaitait favoriser le développement du secteur privé. Tout en professant un discours nassérien d'indépendance économique de la nation et de dignité nationale, le nouveau Président suivait une voie pragmatique qui consistait à maintenir les systèmes d'allégeance qui l'avaient porté au pouvoir (Le Gac, 1991 : 49). Présenté comme dépourvu de doctrine économique, le président Assad avait en fait choisi de privilégier une certaine "rentabilité politique" au détriment de la rentabilité économique : l'argent public détourné dans les grands projets d'Etat devait servir, tout autant que s'il avait été investi, au maintien du régime et, sinon à l'aménagement, du moins au contrôle du territoire (Seurat, 1982 : 82).

Un tel pragmatisme fut économiquement viable à partir de la guerre de 1973 et du boom des revenus pétroliers qui s'en est suivi. Les transferts d'argent effectués par les Syriens expatriés dans le Golfe et les donations des Etats arabes à la Syrie dans le cadre de son combat contre le sionisme provoquèrent en effet un tel afflux de devises que la logique gouvernementale est devue celle de la distribution plutôt que de la production. Les nouvelles structures industrielles détruites par les incursions israéliennes lors de la guerre de 1973, la raffinerie et le complexe chimique de Homs, les dépôts de carburant de Lattaquié, le terminal de Tartous et celui de Baniyas, furent rapidement reconstruits grâce à l'aide des monarchies du Golfe (Bourgey, Mutin, 1995 : 172).

La politique de développement autocentré conduite par la Syrie à partir de la révolution ba`thiste s'est traduite dans le domaine agricole par la quête de l'autosuffisance alimentaire, tant par une politique de grands travaux hydrauliques, que par une politique de soutien à la production par des subventions et la garantie de prix fixes. Les investissements dans les domaines de l'irrigation, mais aussi de la mécanisation et de la recherche agronomique, se sont traduits par l'extension des superficies agricoles, l'augmentation de la production, mais aussi, finalement, de la productivité. Les surfaces cultivées irriguées, qui s'étendaient sur 284 000 ha en 1946, ont doublé au cours des années 1950 (583 000 ha en 1957), puis, après avoir stagné pendant trente ans, ont atteint 650 000 en 1986¹. La Syrie a

¹ Ces 650 000 ha irrigués correspondent à 12 % de la superficie agricole utile syrienne qui est de 6,1 millions d'ha – et représente 33 % d'un territoire national d'une superficie de 18 millions d'ha.

atteint son autosuffisance alimentaire en 1991. Dans le contexte de menace d'embargo du début de l'année 2006, le pays brandit avec défi cette réalisation socialiste.

Les politiques ba`thistes de contrôle du territoire : découpage administratif et encadrement corporatiste

A même enseigne que la politique de développement, éminemment opportuniste, l'aménagement du territoire s'est développé en opérations indépendantes les unes des autres, subordonnées à un double impératif stratégique : garantir aux soutiens du régime des bases de reproduction de leur pouvoir local - par la redistribution rentière des revenus étatiques ; et permettre la mise en œuvre de la politique économique de développement autocentré. La volonté unificatrice de l'Etat syrien s'est manifestée non dans un quelconque équilibre des ressources régionales – qui n'a jamais été visé -, mais dans l'homogénéité des formes d'encadrement de la population et de surveillance de la société civile. Un ensemble de structures d'encadrement de la population, coopératives, organisations populaires et centres culturels furent créés afin de substituer aux allégeances tribales un type de relation socialiste égalitaire. Parallèlement une politique systématique de promotion administrative densifia la trame urbaine à partir de 1963 : des bourgs furent promus chefs lieux de *mantiqa*², afin de créer de l'emploi administratif à la nouvelle clientèle d'Etat, tandis que des villages devenaient des bourgades (*balda*, pl. *buldân*)³. L'armature urbaine s'est ainsi étoffée de près de deux cents de ces petites villes en développement qui restent cependant très dépendantes des chefs-lieux de provinces et surtout de la capitale pour l'attribution de promotions administratives, d'infrastructures et d'équipement.

Les infrastructures de transport comme outil de centralisation territoriale

La situation géographique de la Syrie pourrait en faire le *hub* routier, maritime et ferroviaire du Machrek entre la Turquie et la péninsule arabique, l'Iran et la Méditerranée. Mais les projets de développement des transports sont demeurés, jusqu'au début de l'année 2000, essentiellement nationaux et mal intégrés régionalement.

Le réseau routier syrien s'étend sur plus de 40 000 km, dont 30 000 km sont goudronnés. Il révèle l'organisation spatiale syrienne selon une ligne de force Nord-Sud, qui

² Le territoire syrien est divisé en quatorze gouvernorats (*mohafaza*), subdivisés en *mantiqa* et *nahya* (canton).

³ Est nommé *balda* un chef-lieu de *nahiya* (canton) ou une agglomération comprise entre 10 000 et 20 000 habitants.

correspond à l'axe médian de l'armature urbaine entre Alep et Daraa ; une ligne latérale importante à l'ouest bien connectée à Homs qui relie les ports syriens et enfin une double ligne formant un « Y » pour l'axe secondaire fluvial (Euphrate et Khabour). Le trafic est particulièrement dense entre Damas et Alep et entre Lattaquié et Homs, faisant de Homs le centre apparent du système de transport, alors qu'il n'est en réalité qu'un lieu de transit et un centre d'importance secondaire entre les ports méditerranéens et la capitale. La circulation est moins soutenue entre Damas-Homs et les villes de l'Euphrate ou de la Jazira. Alep attire les flux de la zone orientale. Depuis peu, des efforts particuliers semblent se porter sur le domaine des transports routiers qui souffrent encore de nombreux écueils : vétusté et archaïsme des terminaux portuaires qui sont les débouchés du fret terrestre, taxation prohibitive des véhicules à l'importation. De grands chantiers routiers ont été évoqués par les autorités comme la reprise de l'autoroute Alep-Lattaquié. Une nouvelle route rapide vers la Jordanie (par Sweida) est à l'ordre du jour depuis quelques années, mais les travaux ont pris beaucoup de retard. Enfin, au tableau des réalisations, il est bon de signaler la signature de la convention Tir (Transport international routier) en juillet 1999 qui doit faciliter le transit du fret routier aux postes des douanes syriennes.

Les dynamiques démographiques syriennes en 2004

La croissance urbaine a été très rapide en Syrie entre 1950 et 1981. Elle a concerné les grandes villes de Damas, Alep, Homs et Lattaquié. L'exode massif de ruraux et de groupes minoritaires venues des montagnes (Alaouites à Lattaquié, Homs ou Damas, Druzes à Damas et Ismaéliens à Salamieh) a remis en question l'organisation urbaine traditionnelle. Les centres secondaires et intermédiaires ont, quant à eux, enregistré des taux de croissance supérieurs aux grandes métropoles et des navettes pendulaires se sont établies entre les espaces ruraux et urbains.

Depuis 1994, la croissance urbaine, extrêmement contrastée selon les gouvernorats (*mohafaza*), s'est largement reportée sur les villes intermédiaires (petites et moyennes villes) (Fargues, 1986). La population urbaine augmente dorénavant moins vite que la population rurale. Le taux d'urbanisation (rapport entre population rurale et population urbaine) qui était en constante augmentation depuis 1960 accuse même, pour la période 1994-2004, un léger recul, passant de 51 % en 1994 à 50,2 % en 2004⁴. La ville de Damas (municipalité), à la tête

⁴ Le taux d'urbanisation en Syrie était de 37 % en 1960, 43,5 % en 1970 et 47,9 % en 1981.

de l'armature urbaine, enregistre un taux d'accroissement inférieur à la moyenne nationale pour la dernière période intercensitaire (1994-2004). Mais son agglomération enregistre le plus fort taux d'accroissement durant la même période, montrant que les flux convergent dorénavant vers le péri-urbain et que les critères officiels de définition de l'urbain en Syrie sont devenus obsolètes. Les villes sunnites et traditionnelles de l'axe central ainsi que celles de l'Euphrate sont les plus dynamiques démographiquement : les zones urbaines dans les gouvernorats de Deir ez-Zor, Daraa, Hama, Alep et Raqqa enregistrent les taux de croissance les plus soutenus. A l'inverse, les villes des provinces de Lattaquié, Tartous et Sweida, dont une part importante de la population se compose de groupes confessionnels (alaouites, druzes et chrétiens), sont les moins dynamiques.

L'agglomération de Damas regroupe 3 622 000 habitants dont 1 643 000 personnes dans la municipalité de Damas et près de deux millions dans les 37 localités du gouvernorat de la campagne de Damas. L'agglomération gagne chaque année 151 000 habitants par croissance naturelle et migration⁵. Alep est la plus grande ville de Syrie avec 2 058 000 habitants dans les limites municipales, pour une agglomération totale de trois millions de personnes. L'agglomération d'Alep a connu un rythme de croissance de 2,9 % par an en ha⁶. Le gouvernorat de Raqqa connaît le rythme d'expansion urbaine le plus rapide : 3000 à 6000 ha de plus par an, suivi par celui d'Alep (1500-3000 ha/an) et de Hama (900-2600 ha/an). A Damas ville, les surfaces urbanisées chaque année sont plus réduites, du fait d'une densification plus grande de l'habitat informel, sous forme d'immeubles qui peuvent atteindre six à huit étages. On atteint ainsi à Damas une densité de 14 000 hab/km², ce qui est très élevé et pose des problèmes d'accès aux services de base (sanitaires, scolaires).

L'extension des zones d'habitat non réglementé

La croissance considérable de ces agglomérations, de près de 4 % par an, a été sous-planifiée par les municipalités⁷. L'extension urbaine a été essentiellement informelle. Le quart des habitants de Damas et d'Alep et la moitié de ceux de Raqqa et Deir ez-Zor vivent dans des zones d'habitat informel⁸. Dans l'agglomération damascène, 488 200 personnes occupent une vingtaine d'espaces urbains informels au sein de la ville, tandis que 334 500 personnes

⁵ *Municipal Administration Modernisation Project in Syria, Identification Report*, Union Européenne, 26 novembre 2003, 138 p.

⁶ *Municipal Administration Modernisation Project in Syria, Identification Report*, 26 novembre 2003, p. 12.

⁷ Les principales réglementations d'urbanisme furent les deux lois de 1979, sur l'extension urbaine, et de 1982, sur la planification urbaine, obligeant toutes les villes à mettre en œuvre un plan directeur.

⁸ *Municipal Administration Modernisation Project in Syria, Identification Report*, 26 novembre 2003, p. 4.

résident dans douze aires informelles situées à l'extérieur des limites municipales. Le quart des Alépins, soit 411 900 personnes, vivent dans une vingtaine de quartiers informels. 210 000 Homsis vivent au sein de quatre quartiers informels, tandis que 149 200 habitants de Lattaquié sont regroupés dans huit zones informelles. On peut considérer que plus de la moitié des habitants de Raqqa (ville de 200 000 habitants) occupent des zones informelles. Ces populations sont pour la plupart pauvres et sans emploi. Elles dépendent de l'aide de l'Etat (subvention des produits de base, accès gratuit aux soins). La construction d'habitats collectifs comble moins de la moitié de la demande en logement (120 000 personnes logées sur 260 000 qui gagnent les agglomérations urbaines chaque année). Entre 1981 et 1994, la construction informelle a représenté 66 % des nouveaux logements à Damas et 75 % à Alep.

Au début des années 1990, la Syrie a lancé un programme de développement des infrastructures de base (adduction en eau, égouts, électricité et téléphone) et des services publics dans les zones informelles des grandes villes syriennes. En 1993, elle a fait appel au Programme d'Aménagement Urbain de l'UNDP pour améliorer les conditions de vie dans les zones informelles. Le quartier damascène de Tabala et Dweila (154 000 habitants), situé près du centre-ville, sur la route de l'aéroport, fut choisi en 1994 comme zone pilote, du fait de sa situation centrale dans le tissu urbain et parce que de nombreux fonctionnaires y résidaient.

Le 12 juin 2000, un amendement à la loi 60 de 1979 sur l'expansion urbaine a été ratifié et adopté sous le nom de loi 26 de 2000. Cette dernière intègre les zones informelles dans les plans de développement des villes auxquelles elles sont attenantes, levant un obstacle majeur à la construction d'infrastructures de base dans ces zones, dans la mesure où elles sont désormais intégrées aux budgets municipaux. Cette loi permet également la propriété foncière et la subdivision des lots occupés. La plupart des municipalités syriennes ont étendu leurs limites municipales depuis l'an 2000, afin de pouvoir contrôler leur agglomération en expansion et limiter l'expansion de l'habitat informel. Mais, en janvier 2003, une nouvelle loi sur l'habitat informel a constitué un recul par rapport à cette décennie de projets de réhabilitation. Cette dernière exige en effet la démolition de toute construction illégale et prévoit des amendes allant de 25 000 à 500 000 livres syriennes pour tout contrevenant, passible de prison selon les cas. Depuis la promulgation de cette loi, le nombre de permis de construire a plus que doublé dans les gouvernorats syriens.

Le développement des campagnes syriennes

Les campagnes syriennes ont subi des transformations radicales du fait des réformes agraires successives, des politiques de grands travaux (assèchement du Ghab, irrigation des steppes de l'Euphrate), de l'implantation des administrations et services publics et d'une urbanisation croissante. Elles présentent des situations très diverses selon leurs caractéristiques physiques, l'histoire de la mise en valeur de leurs terroirs en relation aux villes proches, l'application de la révolution ba`thiste, particulièrement pour ce qui est des contrats d'exploitation, les dynamiques migratoires d'exode et, plus récemment, de périurbanisation voire de rurbanisation dans la proximité des métropoles.

Les réformes agraires ont réduit le poids des grands propriétaires et profité essentiellement aux paysans moyennement aisés - et fort peu aux petits exploitants ou à ceux qui ne possédaient rien et ne pouvaient mettre en valeur les terres non irriguées qu'ils avaient obtenues. En 1975, 1 401 300 hectares avaient été expropriés par l'Etat dans le cadre des lois de réforme agraire, dont 466 100 ha distribués à des particuliers, 254 000 distribués collectivement à des paysans en coopératives, 328 000 vendus et 140 000 réservés pour les fermes d'Etat. Si de nombreux grands propriétaires ont souvent trouvé les moyens de détourner la réforme agraire à leur profit, celle-ci a toutefois permis de rééquilibrer les structures agraires et a constitué la base d'une réelle transformation des relations sociales dans les campagnes syriennes. En effet, l'Etat a créé des structures coopératives et syndicales qui ont permis de constituer une classe de paysans loyale au Ba`th. Surtout, la réforme agraire a été accompagnée de l'importante loi sur les relations agraires (loi n° 134 de 1958 amendée par le décret 218 de 1963), qui fixe en faveur des exploitants les termes des contrats agricoles, dans un but de justice sociale. Pour la première fois, les contrats étaient écrits et automatiquement renouvelés, même en cas de vente de la terre, et les métayers pouvaient les céder à leurs héritiers⁹. Cette loi a permis une réelle amélioration des revenus de la majorité des paysans syriens. Mais elle se trouve en débat en 2005, alors que l'Etat a décidé de démanteler l'ensemble des structures de production agricole étatique (décision 83 du 16 décembre 2000 sur la privatisation des fermes d'Etat et décret 4 du 18 janvier 2005 sur la dissolution de l'Administration générale des fermes d'Etat).

⁹ Les contrats ne pouvaient être rompus que par une décision de justice dans les cas où le paysan endommageait les terrains ou si sa production était inférieure à 40 % de celle des terres environnantes (Khader, 1984).

Au cours des années 1960-1970, les campagnes ont été favorisées : promotion administrative et densification du réseau administratif urbain!, désenclavement des zones rurales reculées (réseau routier, électrification, infrastructure médicale et scolaire), mise en place de structures de développement et de financement du monde agricole. Les conditions de vie s'y sont considérablement améliorées et se sont traduites par la chute de la mortalité infantile et l'allongement de la durée de vie. L'alphabétisation a constitué un objectif prioritaire, permettant de passer de 70 à 20 % d'analphabètes en trente ans (mais encore 38 % dans le gouvernorat de Raqqa).

Différentes organisations internationales (ICARDA, Fonds International de Développement de l'Agriculture des Nations Unies) interviennent en Syrie depuis 1976 et 1982. La FAO a consacré, en 2004, 203 millions de \$ à des projets d'amélioration de l'intégration des femmes dans l'agriculture syrienne. Mais les populations rurales restent pauvres et les plus touchées par le chômage que ne résorbent pas les Bureaux de lutte contre le chômage ouverts dans chaque centre de gouvernorat en 2003.

L'organisation spatiale syrienne doit ses structures à la politique de développement autocentré conduite de 1963 à 1991. Le régime, qui a toujours œuvré pour son maintien, a imprimé des lignes de force majeures à l'organisation du territoire, dont témoignent son système urbain diversifié par la création de villes nouvelles, ses infrastructures industrielles et son agriculture subventionnée. Mais l'ouverture économique de la Syrie depuis 1991 a entraîné le remodelage progressif de l'espace syrien. De nouvelles dynamiques spatiales apparaissent, produites par un acteur étatique encore fort, des investisseurs étrangers et une bourgeoisie syrienne composite.

2. LIBERALISATION ECONOMIQUE, METROPOLISATION ET FRAGMENTATION TERRITORIALE (2000-2005)

Depuis le X^{ème} congrès du Ba`th de juin 2005, le nouveau credo économique syrien est l'« économie sociale de marché ». Il s'inspire, selon le vice-ministre des Affaires économiques, Abdallah Dardari, du modèle économique de l'Union Européenne, accommodé aux règles socialistes du Ba`th. Ainsi, le salaire mensuel de l'ouvrier reste-t-il bas, quasiment au niveau de celui de l'ouvrier chinois (4 000 livres syriennes, soit 70 dollars, contre 50 en Chine), en contrepartie du maintien des soins et de l'enseignement gratuits. Pourtant, le problème majeur de l'ouvrier syrien est que, bien qu'il accepte un salaire très bas, sa productivité est aussi l'une des plus basses du Moyen Orient¹⁰. Les compétences techniques des ingénieurs syriens sont faibles, les structures industrielles insuffisantes, le marketing balbutiant. Tant que la Syrie demeurait dans le cadre d'un système de substitution aux importations avec un marché captif, ces insuffisances nombreuses n'enrayaient pas la vente des produits syriens. Mais, dans le contexte de la zone franche arabe et des perspectives économiques de 2010 avec l'Europe, la donne a changé. La Syrie doit désormais miser sur la compétitivité de ses produits. Des zones franches ont été créées et de nouvelles banques privées sont apparues. Il est même question de l'ouverture prochaine d'une bourse à Damas. En octobre 2005, le Fonds Monétaire International a fortement incité la Syrie à réformer son économie dans les quinze ans à venir, afin d'anticiper l'arrêt de la production pétrolière vers 2020. Il a suggéré de privatiser totalement le secteur bancaire, de créer une commission de sécurité financière et d'entreprendre dès maintenant la modernisation des structures industrielles et la formation de la main d'œuvre syrienne, processus qui pourra requérir une génération.

La rupture de l'isolement syrien : aides internationales pour le développement et investissements directs étrangers (1991-2005)

En 1991, la Syrie a fait le choix stratégique de se rallier à la coalition occidentale lors de la guerre du Golfe. En contrepartie, elle a pu prétendre à davantage d'aide financière occidentale et des pays pétroliers. C'est dans ce contexte d'ouverture politique que fut

¹⁰ Comme l'a souligné un rapport conjoint de l'UNIDO et du ministère de l'Industrie en janvier 2004.

promulguée la loi n° 10 sur les investissements privés. Depuis lors, les institutions internationales (UNDP, FAO, IFAD, Union Européenne, Coopération japonaise JICA, etc.) ont pu renforcer leur présence en Syrie. Selon ses responsables, la Syrie est loin d'être isolée économiquement. Elle a demandé son intégration à l'Organisation Mondiale du Commerce en 2005 et travaille en partenariat avec les institutions internationales suivantes : UNDP, ESCWA, FMI, Banque Mondiale, Union Européenne , Institut Arabe pour la Planification¹¹. Ainsi, le Programme des Nations Unies pour le Développement finance-t-il des projets de micro-crédits en Syrie à hauteur de 5 millions de \$ par an. Bien que n'ayant ratifié qu'en octobre 2004 le premier volet des Accords de Barcelone de 1995 sur la création d'une zone euro-méditerranéenne, la Syrie a bénéficié de plusieurs programmes de développement financés par l'Union Européenne depuis vingt ans. Ainsi, entre 1986 et 2000, l'UE a accordé 200 millions d'€ de prêts pour l'amélioration des infrastructures de transport et d'irrigation.

En 2004, en dépit d'un contexte géopolitique tendu et des pressions américaines renouvelées, la Syrie est parvenue à attirer 4 milliards de \$ d'investissements privés (contre 2,2 milliards en 2003). Les Etats arabes sont passés, depuis le début des années 1990, du soutien direct au régime syrien, sous forme d'une rente annuelle justifiée par la lutte contre l'Etat d'Israël, et qui était investie dans l'armement et l'appareil d'Etat, à des investissements productifs, essentiellement dans l'immobilier et le tourisme de luxe. Mais, dans le même temps – et principalement depuis la deuxième guerre du Golfe –, les capitaux syriens ont amorcé un exode vers les pays arabes.

Les relations entre la Syrie et l'Iran sont devenues particulièrement intenses à partir de la guerre Iran-Irak de 1980-1988. Depuis 1982, l'Iran a offert à la Syrie un million de tonnes de pétrole chaque année. Au cours des années 1990, le rapprochement avec l'Iran s'est confirmé, tant sur le plan économique qu'idéologique. En mai 2003, quelques semaines après l'invasion de l'Irak par les forces de la coalition américano-britannique, un Haut Comité Syro-Iranien a été créé pour réaliser une zone de libre-échange entre les deux pays. L'investissement iranien en Syrie a atteint 500 millions de \$ en 2005. Cette somme inclut le financement de la rénovation de la centrale thermique de Baniyas, d'une cimenterie à Hama et d'une usine de voitures, de la marque Samand, construite à Damas par le groupe Khodro.

¹¹ [http://www.syrialive.net/financial/2005/040605Syrias reform plans in cooperation with world institution.htm](http://www.syrialive.net/financial/2005/040605Syrias%20reform%20plans%20in%20cooperation%20with%20world%20institution.htm)

Cette dernière opération indique que la politique socialiste de substitution aux importations n'a pas été complètement abandonnée.

Enfin, en janvier 2005, la Syrie a reçu une aide indirecte considérable de la part de la Russie : l'allègement de 9,8 milliards de \$ de son ancienne dette soviétique (qui s'élevait à 13,4 milliards de \$). Désormais, le service de la dette ne représente que 8 % du total des exportations syriennes, ce qui rend l'économie syrienne encore plus stable.

La nécessaire reconversion énergétique

En 2005, les importations d'énergie ont dépassé les exportations, mettant un terme à deux décennies d'allègement de la dépendance énergétique après la découverte des champs de Deir ez-Zor, en 1985. En janvier 2005, Abdallah Dardari, encore directeur de la Planification, indiqua que la Syrie devait entreprendre rapidement sa reconversion économique afin de moins dépendre du pétrole d'ici 2014, date du début du ralentissement de la production¹². Avec 450 000 barrils par jour, contre 620 000 en 1995, et une consommation intérieure de 200 000 bpj, le pétrole contribue à 20 % du Produit Intérieur Brut syrien et à 70 % des exportations en 2003.

L'épuisement à venir de la production pétrolière a incité le gouvernement et les investisseurs à se replier sur les réserves de gaz, plus abondantes. La production gazière est de 16 millions de m³ par jour, chiffre que la Syrie souhaite élever à 28 millions en 2010. La baisse de la production pétrolière syrienne oblige le gouvernement à s'orienter vers des choix énergétiques différents et à procéder à de nouveaux aménagements. Il cherche dès à présent à renforcer ses capacités de raffinage¹³ pour augmenter ses importations, notamment en provenance d'Irak. Le 25 novembre 2005, a été signé à Paris, entre le FEMIP et le ministère syrien de l'Electricité, un protocole de financement d'une centrale thermique de 750 MW, alimenté au gaz naturel, près des gisements de Deir ez-Zor, pour un budget de 200 millions d'euros. Le gouvernement a aussitôt annoncé sa volonté de lier le réseau électrique syrien à l'Irak afin de l'approvisionner en électricité depuis la centrale de Deir ez-Zor. Un projet d'investissement de 100 millions de dollars est prévu par le gouvernement syrien, d'ici 2007, pour étendre le réseau de 500 km vers l'Irak.

¹² [http://www.syrialive.net/financial/2005/012005Syrian economy will face deficit if remains dependent on oil -- official.htm](http://www.syrialive.net/financial/2005/012005Syrian%20economy%20will%20face%20deficit%20if%20remains%20dependent%20on%20oil%20--%20official.htm)

¹³ C'est ainsi que la construction de trois nouvelles raffineries et d'un complexe pétro-chimique était en négociation avec des compagnies chinoises, russes et françaises en novembre 2005 (selon Syria Report).

L'ouverture libérale et la création des zones franches

L'une des premières mesures prises par Hafez el-Assad fut la création de zones franches. Formalisé par le décret de 1972, l'Etablissement Général des Zones franches supervisa la construction de six zones franches en Syrie. Les investisseurs pouvaient bénéficier de cinq « libertés » : l'exemption d'impôt sur cinq à dix ans, l'exemption de taxes d'importation, la levée des quotas d'importation, l'absence de taxe de propriété ou d'exercice. A terme, les zones franches devaient favoriser un transfert de technologies innovantes et la formation de la main d'œuvre nationale. Mais leurs activités étaient limitées au commerce et à l'industrie. Les trois premières zones franches syriennes furent ouvertes à Damas au début des années 1970, dans le centre-ville ancien, à l'aéroport et dans le village d'Adra, au cœur de la Ghouta. Suivirent les zones franches d'Alep, attendue dans la principale ville commerçante du pays, et de Lattaquié et Tartous, liées à leurs fonctions portuaires. L'Etat les équipa en infrastructures de base et leur permit d'importer et d'exporter sans taxe hors de Syrie. Elles se concentrèrent sur des activités textile et d'habillement, nécessitant de faibles apports en capitaux. Dans ce secteur, un réel transfert de technologie eut lieu. Pourtant, les performances des zones franches syriennes restèrent très limitées jusqu'au début des années 1990, du fait de l'inadaptation du système bancaire et des blocages divers dans le transport transfrontalier des marchandises.

Les zones franches syriennes ont connu un renouveau après la promulgation de la loi n° 10 de 1991 sur les investissements étrangers. Dès 1994, les zones franches syriennes regroupaient 153 sociétés, dont 13 étaient étrangères. Entre 1993 et 1997, le tonnage de marchandises transitant par les zones franches syriennes a doublé, passant de 1 à 1,9 milliards de tonnes, tandis que leur valeur passait de 20,9 à 38,5 milliards de livres syriennes. La mise en fonction par la Ligue Arabe de la Zone arabe de libre échange (Great Arab Free Trade Area, GAFTA), en janvier 1998, a dynamisé l'investissement arabe en Syrie. Alors que les réductions des taxes douanières progressent entre la Syrie et les pays de la GAFTA, la Syrie et la Turquie ont décidé de signer un accord de libre-échange, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005. Cet accord traduit le brusque rapprochement géopolitique de deux Etats au bord de la guerre en 1998, en raison du partage inégal des eaux de l'Euphrate, d'une part, et du soutien syrien au PKK, de l'autre. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays devrait atteindre le 2 milliards de dollars dans les années qui viennent.

En 2002, les revenus en devises étrangères des zones franches syriennes ont atteint 13 millions de dollars, contre 7,1 millions en 1997. L'Etablissement des Zones franches syriennes valorise dans ses plaquettes la position de *hub* de la Syrie, au carrefour entre l'Europe et l'Asie, la Méditerranée et le Golfe persique. Mais les performances des zones franches syriennes restent très modestes en comparaison avec la première zone franche arabe de Jabal Ali, à Dubaï, ou même avec les zones franches et les zones industrielles qualifiées jordaniennes.

Damas et sa région comptent trois zones franches qui regroupent des banques¹⁴, des commerces, mais aussi des ateliers de confection et d'assemblage d'ordinateurs. Alep a été dotée d'une zone franche située à 18 km au nord de la ville, près du village de Mousleimia. Ses activités sont essentiellement commerciales et industrielles (confection de prêt-à-porter, de granulés en plastique, imprimerie). Les activités de la zone franche de Lattaquié sont d'entreposage (bois, acier, voiture, aliments) et industrielles (laminage, cordage, confection). A cette zone franche, s'ajoute la nouvelle zone portuaire. La zone franche portuaire de Tartous est spécialisée dans l'entrepôt de véhicules neufs, de matériaux de construction, de liquides, de fourrage et d'aliments, mais compte aussi des activités de laminage.

Jusqu'en 2003, aucun transfert de technologie au sein du secteur industriel stratégique (industries lourdes et énergétiques) ne s'était réellement produit au sein des zones franches. En prévision de l'intégration en 2010 dans la zone d'échange euro-arabe, décidée par les accords de Barcelone de 1995, et qui sont en cours de ratification par la Syrie depuis le 19 octobre 2004, le gouvernement cherche à restructurer l'industrie nationale peu compétitive et longtemps destinée à un marché captif¹⁵. Aussi, le décret n° 28 de janvier 2003 a-t-il introduit deux changements majeurs : l'autorisation d'investissement dans les services, bancaires et hospitaliers, mais aussi touristiques, de communication et de conseil ; et l'autorisation de la création d'entreprises industrielles privées au sein des zones franches, à la condition qu'elles concernent des secteurs stratégiques de l'économie, énergétique (transformation des hydrocarbures) et primaire (extraction de phosphates et cimenteries).

¹⁴ Depuis 2003, elle a accueilli les succursales de plusieurs banques : la Société Générale Libano-Européenne de Banque, la Banque de Beyrouth et des Pays Arabes, la Banque Européenne pour les pays arabes, la Banque du Liban et d'Outre-mer, la Banque S.B.A.

¹⁵ L'arrêt des monopoles d'Etat qui a suivi la mise en œuvre de l'accord de libre-échange de 2005 s'est traduit, par exemple, par une chute de 25 % du chiffre d'affaire de la société publique de téléviseurs Syronics, du fait de l'entrée de téléviseurs coréens LG assemblés en Jordanie.

Cités industrielles et villes nouvelles

En 2002, le gouvernement syrien a annoncé la construction de trois cités industrielles à la périphérie des principales villes syriennes de Damas (à Adra), Alep (Cheikh Najjar) et Homs (Hissya). Ces nouveaux pôles de développement doivent encourager l'investissement industriel local, arabe et étranger, créer de nouveaux emplois et contenir l'expansion anarchique des zones industrielles sur les espaces agricoles des villes syriennes. Ils bénéficient des lois n°10 et n°21 sur les investissements étrangers et bancaires. Ces cités industrielles sont appelées à devenir de réelles villes satellites de 200 000 habitants, pour lesquels des logements collectifs, des écoles, des hôpitaux et même des lieux de culte ont été construits. En février 2005, la zone de Sheikh Najjar comptait 200 usines ; celle de Damas 105 et celle d'Hissya 41. A l'automne 2005, un nouveau projet de zone industrielle près de Deir ez-Zor a été annoncé, tandis que des projets similaires sont à l'étude pour Daraa, Hama et Lattaquié. Dans le cadre du X^{ème} Plan quinquennal, huit nouvelles cités industrielles sont programmées, de 200 millions de dollars d'investissement chacune. Elles associeront, à la zone d'investissement propre, des quartiers nouveaux de logements collectifs et de services, constituant autant de noyaux de futures villes nouvelles. Elles seront construites notamment dans les gouvernorats de la Jazira, à Deir ez-Zor et Hassaka, mais aussi à Lattaquié, Tartous et Hama.

D'autres villes nouvelles ont été construites depuis l'an 2000, associées à la construction de nouveaux barrages, comme le fut la ville d'Al Thawra pour le barrage sur l'Euphrate au début des années 1970. Ainsi, les travaux de construction de la Cité de la jeunesse, qui comprendra 11 000 logements sur 4 millions de m², ont été lancés le jour de l'inauguration du barrage du 17 avril, à Afreen, en avril 2004. Ce barrage est destiné à approvisionner en eau potable les habitants des villes d'Azaz et Afreen et à irriguer 25 000 ha.

Le processus de métropolisation

La concentration dans la dyarchie Damas/Alep des fonctions de décision politique et économique, de la plupart des investissements étrangers et des nouveaux services correspond à un processus grandissant de métropolisation de ces deux agglomérations. Jean-Claude David décrit le rôle essentiel de l'ancrage des villes dans leurs campagnes comme condition de leur développement régional : « On pourrait montrer que le développement des villes,

depuis plus d'un demi-siècle, est en grande partie fondé sur la prospérité du monde rural environnant, producteur et consommateur. Alep, Homs et même Hama ont fait leur région de ce qui était autrefois une zone d'exploitation » (David, 1999 : 23). Cependant, ces régions traditionnelles (plutôt historiques et homogènes) résistent mal au processus d'ouverture économique et de métropolisation. Les ensembles métropolitains sont, depuis l'an 2000, en plein renforcement, du fait de la tertiarisation croissante de leur économie et de l'essor des investissements étrangers. Actuellement, il semble que les dynamiques urbaines des principales villes syriennes reposent sur des potentiels divergents (réseaux migratoires, taux de natalité des communautés, niveau plus ou moins élevé d'équipement et de service) et que leurs destins dépendent d'initiatives susceptibles d'être relayées par des forces économiques plus autonomes (savoir-faire artisanaux locaux, investissements d'émigrés, logique capitaliste de la bourgeoisie financière). Aussi, un tournant s'opère-t-il du point de vue territorial. Les économies des grandes villes syriennes sont en cours de déconnexion de leurs campagnes environnantes, alors qu'elles deviennent des relais de réseaux d'investissements macro-régionaux. Une fragmentation du territoire en résulte. La symbiose ville-campagne, qui avait été la clé du développement régional syrien au cours du vingtième siècle, s'estompe en ce sous les premiers effets de la globalisation.

Depuis 2000, l'espace syrien est de plus en plus travaillé par les forces nées d'une économie toujours plus libérale, bien qu'elle reste encore. Les métropoles damascène et alépine cumulent des avantages décisifs en termes de qualité des services et de densité de la population. La Syrie n'a pas pour autant rompu avec ses anciens choix politique de développement, comme en témoigne le projet, inscrit dans le X^{ème} plan quinquennal (2006-2010), de transformer la Jazira en « plateforme de développement » vers la Turquie et l'Irak.

3. TYPOLOGIE REGIONALE : VERS DE GRANDES REGIONS FONCTIONNELLES ?

La contrepartie spatiale de l'« économie sociale de marché » est le projet de création de nouvelles régions fonctionnelles destinées à se superposer aux immuables gouvernorats syriens. Annoncé dans le dixième plan quinquennal (2006-2010), ce projet risque de se heurter à l'inertie de la structure administrative des gouvernorats, inchangée depuis 1967. Les régions fonctionnelles définies sont Damas, le Sud syrien, Alep et la Syrie du Nord, le littoral, la Syrie centrale avec sa *badîa*, et enfin la Jazira.

Damas : une capitale en expansion dans une période charnière

Capitale d'un Etat fort et centralisé, Damas concentre les fonctions politiques, administratives de la Syrie. Elle regroupe le centre des affaires, le tiers de l'activité industrielle du pays et la plus forte concentration de services et de commerces. Elle a été dotée de trois zones franches et d'une vaste cité industrielle périphérique. Elle assume de plus une fonction militaire sans équivalent en Syrie, dont les structures sont partout visibles en périphérie de l'agglomération.

Renommée pour la beauté de son site d'oasis au débouché de l'Anti-Liban, Damas s'est transformée en une capitale prédatrice qui a détruit la moitié de sa Ghouta, envahie par les colliers gris béton des quartiers miséreux. La population du Grand Damas est passée de un à quatre millions de personnes entre 1960 et 2004. Les vastes zones d'habitat informel, les *mukhalafat*, se rencontrent dès l'arrivée à Damas. Les pentes du Qassioun, visibles de toutes parts, sont un long ruban de quartiers pauvres, qui chatoient la nuit venue. Ces flancs abrupts abritent des familles de paysans venues des montagnes du Qalamoun et de nombreux Kurdes. Entre l'autoroute qui conduit à Amman au Sud, celle qui mène à l'aéroport au Sud-Est et l'autoroute d'Alep au Nord-Est, c'est tout le sud de la ville, véritable éventail périphérique, qui appartient au monde des *mukhalafat*. De Dahadil, le long de la route menant au camp palestinien non officiel du Yarmouk, des quartiers de Tabala et de Dweila, réceptacles de l'exode des paysans du Sud, au camp de Palestine et aux abords de Jaramana, cette ceinture de misère se poursuit jusqu'à la sortie de la ville en direction de Homs, autour de Jobar, Qaboun et Harasta.

Mais entre le Mont Qassioun paupérisé et la Ghouta surpeuplée, l'urbanisme planifié de Damas s'affiche. Du nouveau Mezzeh à Masaken Barzeh, s'étend tout l'étagage de quartiers légaux, des populaires aux plus aisés, des commerciaux aux plus résidentiels. Les classes moyennes (fonctionnaires, étudiants, employés) occupent largement les interminables cités composées d'immeubles le long de la voie rapide qui mène au Liban. Immédiatement à l'Est, Malki et Abou Roumaneh, déjà plus centraux, sont les zones les plus prisées par la bourgeoisie urbaine et les étrangers expatriés. A l'Est encore, on se situe dans la « ville neuve », qui n'est autre que le centre administratif et tertiaire : il s'organise autour de la Banque centrale et de larges artères centrales, comme celle qui conduit à la rue Nasr ou celle qui conduit place Merjeh. Les quartiers plus orientaux (Qoussour, Mezraa, Qassaa, Tijara), que l'on rejoint par la rue de Bagdad, sont occupés en grande partie par la petite et moyenne bourgeoisie urbaine pratiquant des activités libérales. Peuplée en partie par des Chrétiens, ces quartiers, à l'origine résidentiels, ont développé une activité commerciale et distractive importante. Au centre du système urbain, la vieille ville et les anciens quartiers extra-muros (Sarouja, Qanawat, Bab Srijeih) abritent les souks, les multiples métiers de l'artisanat et du négoce de même que le patrimoine architectural historique qui attire les touristes. Tout en sauvegardant son activité, le vieux Damas joue de plus en plus un rôle récréatif, devenant un espace de loisirs (restaurants) et de consommation. Il conserve une centralité symbolique liée à sa grande mosquée.

En ce début 2006, Damas est face à des choix déterminants. Parmi les acteurs de l'urbain (Etat, pouvoirs municipaux, urbanistes et architectes, associations et usagers), certains semblent encore hésiter entre les avatars urbanistiques du système monde, symboles de modernité, et la conservation des vieilles structures urbaines, symboles d'une identité millénaire dans une ville encore traditionnelle et hésitante devant une ouverture annoncée. Faut-il draper Damas des apparats d'une capitale internationale moderne pour tenter de façonner une image plus attractive avec le risque de perdre une part de sa spécificité ou faut-il conserver son héritage patrimonial et les traces vieillissantes du passé en manquant les opportunités que semblent offrir les chimères du libéralisme ? Cette aporie est toute comprise dans les débats qui émaillent les grands projets urbains en cours. Les dirigeants, friands de profits rapides et d'investissements qui pourraient « relooker » la capitale, font pencher la

balance vers un projet de ville en adéquation avec leur représentation de la modernité et de la mondialisation économique, qui s'apparenterait à l'image des métropoles du Golfe.

Il n'est pas abusif de parler de « grands travaux » pour qualifier les aménagements urbains entrepris à Damas ces dernières années. Les travaux se focalisent autour de plusieurs points emblématiques : le réseau routier, la réalisation d'hôtels de luxe, le projet de la gare du Hejaz qui prévoit l'édification d'un complexe multifonctionnel (gare ferroviaire, centre commercial, tour de bureaux) et le réaménagement, le long du Barada, de l'ancien site de la foire internationale. Mais, même si l'Etat demeure l'unique décideur de l'action urbaine, les projets sont énergiquement discutés et critiqués, tantôt par la presse, tantôt par des organisations d'opposants, provoquant la remise en cause du chantier du Hejaz, par exemple, et l'arrêt momentané des travaux (Atfee, 2005). La construction de l'hôtel de luxe Four Seasons, en face du musée national, a soulevé également de nombreuses controverses, suite à la destruction d'un ancien quartier et d'une partie d'un mausolée. C'est certainement pour ces raisons que l'aménagement de la zone de l'ancienne foire internationale, le long du Barada, reste un projet en débat. Enfin, les problèmes croissants liés au trafic automobile, surtout dans le centre-ville toujours congestionné, sont à l'origine des opérations de rénovation et d'amélioration de la voirie. La solution adoptée est celle du tunnel, qui détourne les flots de véhicules des principaux nœuds du réseau (place des Omeyyades, place des Abbassides). Enfin, une nouvelle voie rapide, en construction entre l'autoroute d'Alep et celle de l'aéroport, doit permettre d'achever le contournement de la ville par l'Est, ce qui devrait limiter l'engorgement du centre sans toutefois constituer une solution miracle. Devant les choix du modernisme importé, le scepticisme des habitants semble poser une question essentielle : les totems qu'on tente d'édifier à la gloire d'un libéralisme opulent, pour faire de Damas une pièce du système mondialisé, sont-ils l'unique voie vers le changement et le progrès, tant désiré et maintes fois repoussé ?

La Syrie du Sud : un espace exigu, excentré et polarisé par Damas

La Syrie du Sud est un espace bien délimité physiquement, entre le Mont Hermon qui matérialise la frontière libanaise, le Golan occupé depuis 1967, la frontière jordanienne au Sud et un désert de pierres et de lave à l'Est, qui a repoussé toute implantation sédentaire. Le Sud syrien a la forme d'une pyramide dont la base est composée des trois gouvernorats

méridionaux : Qunaytra, Daraa et Sweida, qui correspondent à trois “pays” : le Golan, le Hauran et le Jebel druze. Cet espace hétérogène, très faiblement urbanisé, est entièrement polarisé par Damas.

Le Golan est un haut plateau qui a longtemps joué le rôle d’espace de transition entre Palestine et Syrie, entre montagne et plaine, ainsi que de marche militaire à l’époque ottomane. C’est une zone rurale peuplée de paysans sunnites sur laquelle une forte communauté tcherkesse fut installée par les Turcs pour contrer les incursions nomades du Sud. Le dernier conflit israélo-arabe a modifié totalement sa population, dont une partie est réfugiée dans la banlieue de Damas et qui a été remplacée par des colonies israéliennes¹⁶.

La plaine du Hauran est le grenier historique de Damas. Ce sont des familles damascènes qui en commercialisent le blé. La proximité religieuse et les affaires ont permis aux Hauranais de s’établir dans le Sud de Damas pour y constituer un quartier à forte prégnance rurale, à l’interface du monde urbain.

Quant à la montagne druze, elle constitue le refuge de l’hétérodoxie. Persécutés par le pouvoir, actif défenseur de l’orthodoxie sunnite, les Druzes ont repeuplé la montagne à l’Est du Hauran au cours des dix-huitième et dix-neuvième siècles, jusqu’à en faire un territoire homogène du point de vue confessionnel. Le double processus de peuplement et de territorialisation s’est effectué en opposition à les populations sunnites déjà installées (Roussel, 2005). Entre les Druzes du Jebel et les Sunnites (sédentaires du Hauran ou bédouins du voisinage), les rapports socio-culturels sont limités. A part les liens commerciaux (vente des surplus agricoles, notamment), leurs relations sont réduites et ont souvent été émaillées de conflits tant passés que présents. Suite à l’arrivée de migrants druzes, le Jebel est progressivement devenu, au cours du dix-huitième siècle, une montagne refuge pour la communauté druze, qui a servi d’assise aux desseins du Mandat français (création d’un « Etat druze », transformé en gouvernorat à l’indépendance). En transformant une limite culturelle en frontière politique, l’Etat, dans ses formes successives, a entretenu cette discontinuité Est/Ouest et accentué la césure entre Druzes du Djebel et Sunnites du Hauran.

¹⁶ « Avant la guerre de 1967, il existait 139 villages syriens dans le Golan, avec une population d’environ 130 000 personnes. Durant la guerre, 95 % de la population a fui ou a été expulsée par l’armée d’invasion israélienne. Aujourd’hui (en 1998), il ne reste plus que 16 500 Syriens dans le Golan et seulement six villages sont encore habités ». MUSLIH M., 1998 : « Golan, état des lieux et enjeux stratégiques », *Revue d’études palestiniennes*, n° 16, Hors Série, pp. 7-18.

Alep et la Syrie du Nord

Après avoir été pendant des siècles la première ville commerçante du Bilad el-Cham, dotée des plus grands souks voûtés du monde arabe, au carrefour de l'Europe et de la péninsule arabique, Alep a vu sa position commerciale considérablement régresser au cours du vingtième siècle. Alors qu'elle abritait les consulats des puissances européennes sous l'Empire ottoman, le Mandat français lui préféra Damas, plus proche de Beyrouth, pour installer la capitale du jeune Etat, en 1920. Mais le coup de grâce lui fut porté en 1939, quand le Sanjak d'Alexandrette fut cédé à la Turquie par les autorités mandataires, faisant perdre à Alep son débouché portuaire et le contrôle de la riche région agricole de la plaine d'Antioche, dont une partie des propriétaires résidaient à Alep. L'essor de la culture céréalière, destinée à l'approvisionnement des armées alliées au cours de la deuxième Guerre mondiale, bénéficia à certains de ses négociants (les *khanjî*). Mais ce fut le boom du coton en Jazira, dans les années cinquante, qui permit aux *khanjî* alépins de rassembler leur fortune. Le pillage des terres irriguées mais non drainées, le long de l'Euphrate, fut si considérable que les entrepreneurs alépins incarnèrent aux yeux des paysans sans terre et des jeunes ba'athistes l'ennemi à réduire. La réforme agraire de 1958 fut ainsi strictement appliquée dans le gouvernorat d'Alep, bastion de la grande propriété terrienne. L'ultime coup porté à la ville fut, en 1963, la nationalisation de ses principales entreprises industrielles, minoteries, ateliers de tissage, tanneries et manufactures de tabac. Les principaux programmes d'aménagement du territoire se sont ensuite portés sur la Jazira et la Syrie centrale, privant toujours la ville d'une autoroute vers le port de Lattaquié.

La ville a malgré tout pu se maintenir du fait de la variété de ses domaines d'activité et des réseaux personnels de ses grandes familles commerçantes capables de valoriser son exceptionnelle situation géographique. Alep demeure le *hub* routier, ferroviaire et aéroportuaire entre la Turquie et l'Irak. Ses relations avec Mossoul sont anciennes. Alep se prépare à conquérir les nouveaux marchés de la reconstruction de l'Irak. Sa Chambre de commerce est la plus ancienne du monde arabe. Elle est capable de négocier directement avec l'Europe et les grandes places financières arabes¹⁷. Depuis le début de la libéralisation des années 1990, Alep est ainsi parvenu à renforcer sa position industrielle en Syrie, en attirant la majorité des investissements productifs étrangers. C'est à Alep que le nombre des licences accordées, en vertu de la loi n°10, fut le plus élevé (Bahout, 1994). Avec 30 966

¹⁷ La Chambre de commerce est liée à la municipalité par ses membres. Elle a investi dans l'hôtel Sheraton, et dans un centre culturel et social. Elle contribue aussi à l'embellissement de places et de jardins.

établissements industriels, le gouvernorat d'Alep regroupe 40 % de l'industrie syrienne et les deux tiers de l'industrie textile nationale. Il assure la transformation du coton et de la laine produits en Jazira et de la soie du nord syrien. Son industrie textile est très active, particulièrement en ce qui concerne les cotonnades et la bonneterie, avec un marché étendu à l'ensemble du Moyen Orient.

Depuis novembre 2005, Alep est toutefois confrontée à un grand défi, qui risque de ralentir considérablement son économie : la libéralisation des échanges dans le domaine de l'habillement. En dépit d'une barrière douanière à 47,5 %, l'industrie textile syrienne n'est pas concurrentielle face au textile chinois et sud asiatique. Des milliers d'emplois sont menacés en Syrie, tout particulièrement dans l'agglomération d'Alep, qui va devoir entreprendre une reconversion de tout ce pan traditionnel de son activité. Le dynamisme entrepreneurial alépin est de plus limité par l'accès aux liquidités dans un système bancaire syrien trop embryonnaire. Les taux d'intérêt pratiqués par les créanciers alépins sont ainsi de 25 à 35 %, ce qui conduit régulièrement les entrepreneurs à la faillite, quand ils ne sont pas victimes d'escroqueries. Ainsi, en 1994, les échanges commerciaux avaient été paralysés après plusieurs affaires de faillites retentissantes de prêteurs individuels qui avaient amassé des fortunes en offrant des rémunérations annuelles de 25 %, ruinant des milliers de petits épargnants. En mai 2005, ce procédé a failli conduire le premier groupe textile Deiri à la faillite, ce dernier ne pouvant honorer les 180 millions de dollars d'intérêt à 40 % qu'il devait à ses créanciers, également alépins. Seule l'intervention du ministre de l'Economie et de l'Industrie a permis qu'un accord soit conclu. Les créances ont été transformées en actions du groupe Deiri au capital duquel les biens personnels de la famille ont été ajoutés.

L'aire métropolitaine d'Alep s'étend au-delà des limites municipales strictes (18 500 ha). Le plan d'urbanisme de la ville prévoit que sa population aura plus que doublé d'ici 2020 (passant de 2,3 à 6 millions de personnes), gagnant une superficie de 41 500 ha. Mais, contrairement à Damas, Alep n'a pas de limite physique à son expansion, ni montagne ni oasis. La seule contrainte majeure demeure son approvisionnement futur en eau. Sa rivière Koueik est asséchée depuis bien longtemps et les eaux de l'Euphrate, conduites par un canal jusqu'à l'agglomération alépine, sont déjà fortement utilisées pour l'agriculture de la Jazira. Le blocage du secteur privé, au cours des années 1980, s'est traduit par un essor considérable du secteur immobilier dans lequel les capitaux privés ont trouvé un terrain de spéculation (Bianquis, David, 1996 : 92). Une grande partie de l'agglomération d'Alep est ainsi née de ce

processus vieux de vingt ans : 22 quartiers d'habitat informel sont compris dans les limites municipales de la ville, regroupant un million d'habitants et 40 % des logements. Seulement 25 % de l'activité de construction est réglementée à Alep. La moitié de ces extensions informelles sont réalisées sur des domaines d'Etat et l'autre moitié, sur des terres agricoles vendues illégalement. En 1979, Alep ne comptait que trois quartiers informels, majoritairement habités par des réfugiés palestiniens. La municipalité a aménagé quelques conduites d'eau, mais, dans la plupart des cas, des branchements informels aux réseaux ont été réalisés, des puits creusés et des systèmes d'approvisionnement par citernes organisés.

Autour de sa vieille ville, centre du négoce et du tourisme, rénovée par la coopération allemande, les quartiers centraux d'Alep sont, pour les Alépins, bien démarqués. Parmi les plus connus, le quartier de Bab al-Faraj concentre les activités administratives et tertiaires. Au Nord, le quartier chrétien de Jdeideh¹⁸ (le « quartier neuf »), datant tout de même du seizième siècle, est devenu un lieu récréatif apprécié des riches Alépins. Encore plus au Nord, le quartier d'Aziziyé occupe une centralité notoire. Cet ancien quartier bourgeois du dix-neuvième siècle est devenu un haut lieu de la vie *by night*. Toute la partie Est de la ville est peuplée de bédouins sédentarisés. Les quartiers pauvres, d'habitat informel, forment une couronne autour de la ville, du Nord au Sud en passant par l'Est. Seule l'extension Ouest de la ville a été planifiée : c'est dans cette partie que se localisent les « beaux quartiers », ou la nouvelle Alep (*Halab al-jadida*), des classes libérales et des hauts responsables militaires et de l'administration locale.

Alep polarise une partie importante des activités agricoles du Nord. Son *souk al-hal* (des grossistes) a un rayonnement national, mais attire surtout les produits agricoles de la région. Les paysans de la province d'Idlib, gouvernorat rural, écoulent une bonne partie de leurs produits à Alep. Alep est la métropole incontestée de son gouvernorat, la deuxième ville, Membej, étant dix fois moins peuplée. Elle est le principal centre de services supérieurs (hospitaliers, universitaires) du nord syrien, appelée à rayonner dans la décennie à venir sur le sud de la Turquie et peut-être aussi l'Irak.

¹⁸ A la fin de l'époque ottomane, de nombreux Arméniens, réfugiés du génocide en Anatolie, s'installèrent à Alep. Il semble qu'à cette époque (années 1920), la ville était peuplée à moitié par des chrétiens.

Le littoral et la montagne alaouite

Bien que désormais densément peuplé et structuré par trois villes portuaires actives, Lattaquié, Tartous et Baniyas, le littoral syrien, long de 173 km, n'a eu qu'un développement récent, longtemps éclipsé par les ports de Tripoli, Beyrouth et Iskenderun. Doté d'une plaine littorale étroite, il est dominé par la barrière montagneuse du massif côtier qui se contourne au sud par la trouée de Homs et se franchit au nord par Jisr el-Shughur. Pendant des siècles, les communautés alaouites du Jabal Ansariyeh sont restées confinées dans leur montagne refuge, à l'habitat dispersé et aux terroirs maigres (Weulersse, 1942). Quand la pression démographique devenait trop grande, les Alaouites descendaient travailler comme ouvriers agricoles et métayers dans les plaines environnantes : celle du littoral, qu'ils assainirent pour les propriétaires de Lattaquié, Jableh et Tripoli ; celle du Ghab, qu'ils drainèrent en partie ; mais aussi dans la steppe à l'Est de Hama, qu'ils reconquirent sur les parcours des bédouins. Cette minorité longtemps méprisée pour sa pauvreté et sa religion hétérodoxe connut sa revanche à partir du Mandat français, avec la création en 1920 d'un Territoire autonome des Alaouites, puis en 1922 d'un Etat des Alaouites. La scolarisation et l'engagement dans l'armée des Alaouites permit leur émergence rapide sur la scène politique syrienne et leur prise de pouvoir à partir de la révolution ba'thiste de 1963. Aussi cette région littorale a-t-elle été particulièrement bien aménagée par le régime qui en a fait une aire potentielle de repli en cas de crise (Balanche, 2000).

L'infrastructure routière de la région côtière est ainsi de qualité et les structures industrielles variées. A la raffinerie de Banyas se sont ajoutées, à Lattaquié, une usine de profilés d'aluminium, une usine de matériel électrique et des unités textiles (de 1000 ouvriers), ainsi qu'une grande filature à Jableh (de 2000 employés) et une cimenterie à Tartous (de 2000 employés). Lattaquié devint ainsi, dans les années 1980, le troisième pôle d'industries publiques par nombre d'employés (8 600), devant Homs (8 000 emplois). En 1994, la région côtière syrienne regroupait 19,4% des emplois du secteur public industriel, alors que sa population ne représentait que 9,5% de celle de la Syrie (Balanche, 2000 : 388). Les gouvernorats de Lattaquié et de Tartous ont, de plus, un niveau d'équipement public supérieur à la moyenne syrienne. Mais ces implantations industrielles n'ont pas été industrialisantes et sont restées très mal intégrées. Elles ont de plus été confrontées à des problèmes techniques. Ainsi, l'humidité littorale est-elle défavorable à l'implantation de certaines activités industrielles. La région littorale est en revanche riche d'un point de vue agricole. Les cultures maraîchères et d'agrumes, irriguées par pompage de la nappe

phréatique, sont commercialisées dans tout le pays et alimentent les usines alimentaires sur place et ailleurs.

Attirés par le marché d'emploi que constituaient ces nouvelles implantations industrielles, les Alaouites se sont installés dans les villes de Lattaquié, Jableh et Banias, qui étaient auparavant peuplées de Sunnites. Des logements collectifs leur furent construits et la planification urbaine, davantage maîtrisée. Tartous est le premier port du pays, avec, en 2005, 11 millions de tonnes échangées, contre 7 millions pour Lattaquié. Il est doté d'équipements lourds et de darses à porte-conteneurs, en partie financées par la Banque d'Investissement Européenne, qui a accordé en 2003 un prêt de 50 millions d'euros pour sa modernisation.

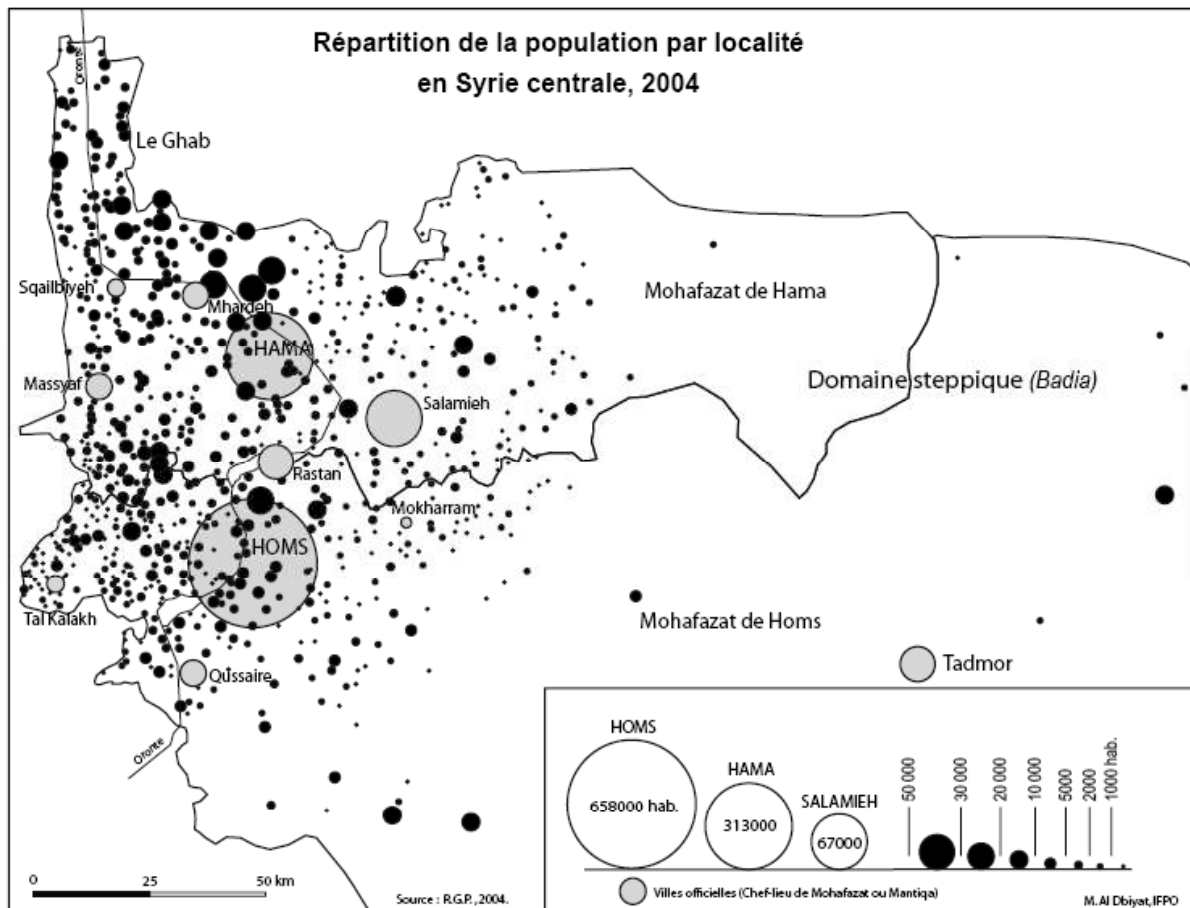
L'attrait des rivages méditerranéens touche la Syrie. Cependant, le tourisme balnéaire intéresse pour l'essentiel les nationaux et les ressortissants arabes des pays voisins, alors qu'il reste boudé par les occidentaux qui y préfèrent les plages tunisiennes, turques ou grecques. Les « chalets » constituent le moyen d'estivage le plus usité pour les classes moyennes. Le complexe Méridien (Ras Ibn Hani) à Lattaquié s'adresse à une clientèle plus fortunée. De nouveaux projets de village touristique, longtemps mis en attente, émergent à nouveau sur la côte (projet britannique à Tartous, nouvel hôtel quatre étoiles à Lattaquié). Ces nouveaux aménagements sont d'ailleurs le fait d'investisseurs arabes, saoudiens (groupe Ben Laden), mais aussi émiratis, particulièrement intéressés par le marché syrien depuis la loi de 2002 qui autorise tout étranger à devenir propriétaire foncier en Syrie.

L'émergence économique de la Syrie centrale polarisée par Homs¹⁹

Région de carrefour entre l'axe urbain médian Damas-Alep et le littoral syrien, la Syrie centrale présente la particularité d'être organisée par le doublet urbain de Homs et Hama, seulement séparés de cinquante kilomètres, au milieu de campagnes céréalières riches. Hama, bastion de la grande propriété terrienne sunnite conservatrice, dominait ce doublet jusque dans les années cinquante, contrôlant les eaux de l'Oronte, de riches terres agricoles et le commerce local et lointain. La ville a été très affectée par les réformes agraires et a décliné, tandis que Homs, plus pauvre mais de population plus mixte et plus ouverte, est parvenue à valoriser sa situation de carrefour. Dès les années 1970, Hama régresse du quatrième au

¹⁹ Mohammed Dbiyat, *Homs et Hama en Syrie centrale : bipôle ou doublet urbain ?*, Damas : Publications de l'Institut Français d'Etudes Arabes de Damas, 1995, 370 p.

cinquième rang des villes syriennes, après Alep, Damas, Homs et Lattaquié. La répression de sa révolte islamiste, en février 1982, a considérablement freiné le développement de Hama qui a perdu plusieurs milliers de ses citoyens. Homs est désormais la principale ville de la Syrie centrale, avec une population de 658 000 habitants, en 2004, deux fois plus nombreuse que celle de Hama, qui compte 313 000 habitants²⁰.



Dès 1957, Homs a bénéficié de la construction de la plus grande raffinerie syrienne, fonctionnant à partir du pétrole irakien acheminé par l'oléoduc Kirkouk-Banias. Un complexe pétrochimique et chimique (engrais phosphatés) y fut construit pour transformer les phosphates de la Palmyrène. Hama a quant à elle bénéficié dans les années 1970 d'un complexe sidérurgique étatique, installé en périphérie de la ville, dont les ouvriers devaient former le noyau d'une nouvelle société urbaine moderne : « L'Etat a voulu, par la création d'industries à Hama, constituer une classe ouvrière capable de s'opposer à la domination de la

²⁰ Le recensement de 1994 avait déjà montré cet écart, Homs comptant 540 133 habitants contre 264 348 pour Hama. Au recensement de 1970, Homs compte 215 423 habitants et Hama 137 421, et à celui de 1960, 137 217 contre 97 390 pour Hama. En revanche, dans les années 1950, les deux villes comptaient chacune 60 000 habitants (Al Dbiyat, 1995).

bourgeoise traditionnelle » (Al Dbiyat, 1995 : 160). La révolte de 1982 a bloqué cette tentative de transformation urbaine.

Paradoxalement, Homs a désormais un caractère urbain plus affirmé que Hama, comptant plus d'activités tertiaires supérieures, alors que Hama maintient une ruralité plus nette, comme en témoigne sa structure commerciale et la qualité des marchandises exposées sur ses axes commerçants. Homs s'est développée en « tache d'huile » sur près de 4 200 ha, en absorbant ses faubourgs. Un centre administratif moderne attenant à l'ancienne médina a été construit. Mais la planification urbaine n'a pu répondre aux besoins croissants de la population locale ou immigrée en matière d'habitat. Le quart de la ville s'est donc développé de façon informelle. Hama a pour sa part conservé ses fonctions séculaires de drainage des produits pastoraux de la steppe. Son marché ovin est le deuxième de Syrie, après Alep et avant Raqqa. La fermeture de Hama s'est renforcée, au point que les petites villes de Salamieh, capitale historique des Ismaéliens, et Mehardeh, dynamique ville chrétienne, qui, tout en dépendant d'elle administrativement, recourent aux services de Homs : « les relations de Hama avec sa région sont encore marquées par l'ancien refus des élites de la ville de remplacer un rapport d'exploitation par un rapport de complémentarité » (Bianquis, David, 1996 : 100).

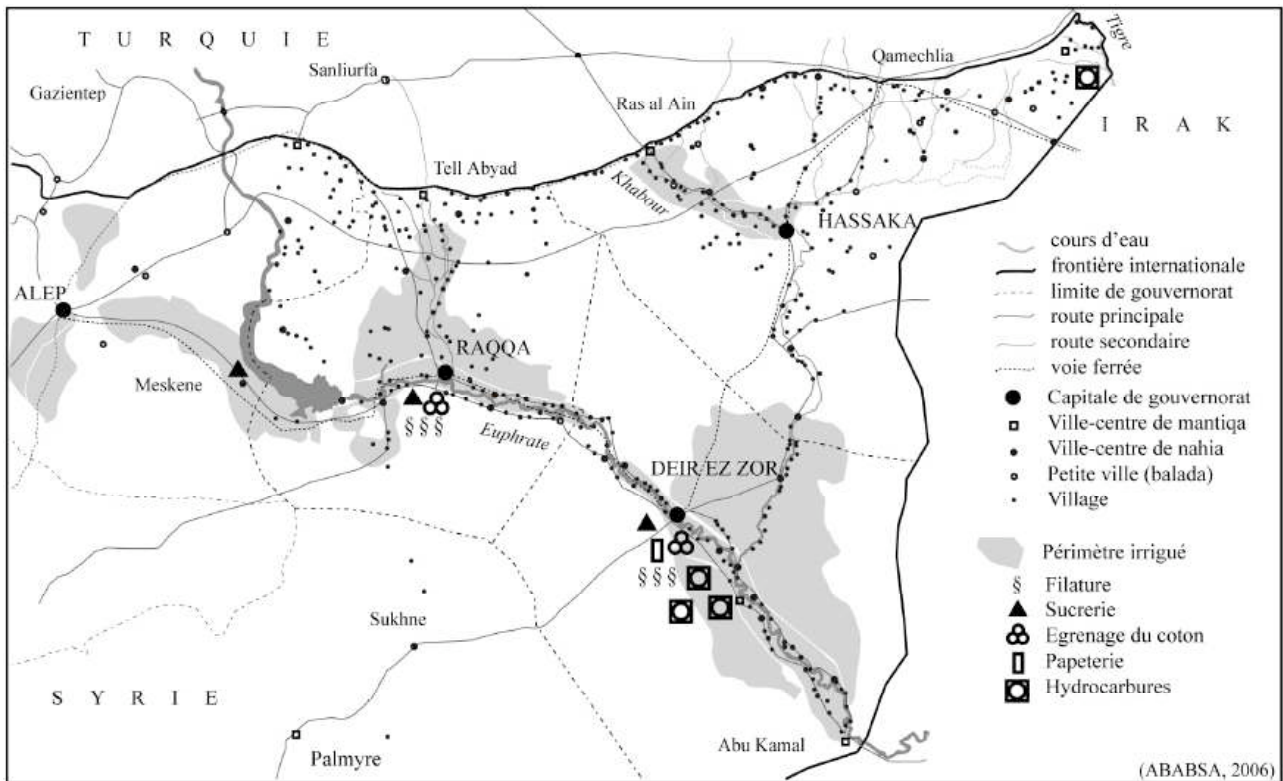
Homs et Hama rassemblent la grande majorité de la population urbaine de Syrie centrale : environ 80% en 1994. La zone d'influence de Homs a dépassé les limites administratives de son gouvernorat pour pénétrer dans celle de Hama. Cela se manifeste au travers des mouvements pendulaires effectués par les employés de l'industrie ou de la fonction publique, ou encore des fréquentations quotidiennes du centre commercial de Homs et de sa zone de regroupement artisanal fort puissante. Le développement du réseau routier et des moyens de transport en commun par microbus a facilité de tels phénomènes et a contribué, en même temps, au développement des villes satellites dans l'espace des deux villes étudiées. Mais, contrairement à Hama, le poids de Homs a empêché l'émergence de petites villes dans sa région administrative.

En 2002, Homs a été dotée d'une cité industrielle qui constitue une véritable ville nouvelle de 200 000 habitants. La création de cette cité satellite aura sans doute pour effet de limiter l'extension industrielle de Homs vers le Nord et de Hama vers le Sud, extension qui

menaçait de former un corridor urbain entre les deux villes et de préserver les riches terres agricoles de la vallée de l'Oronte. Enfin, l'ouverture, en 1992, de la route trans-steppe, qui relie la Syrie centrale à l'Euphrate, a joué un grand rôle dans le développement des liens entre les villes de la Syrie centrale et celles de la Jazira, notamment Raqqa.

Le front pionnier de la Jazira, future base de la reconstruction de l'Irak ?

Les trois gouvernorats du Nord-Est, Raqqa, Deir ez Zor et Hassaka, administrent la Jazira syrienne, seule région du territoire national qui n'ait jamais appartenu au Bilad el-Cham. Située au-delà du limes de l'Euphrate, il s'agit en effet d'une ancienne aire de parcours pastoral pour les grandes confédérations nomades arabes ('Anaza et Chammar) et kurdes (Milli), qui soumettaient les tribus semi-nomades Chawaya (Walda, 'Afadla, Sabkha, Beggara et 'Aguaidat) à l'impôt (*khuwwa*). Dans sa partie septentrionale, la Jazira était essentiellement peuplée de tribus kurdes, nomades et sédentaires, qui circulaient dans ce qui devint, à partir de 1920, la zone transfrontalière du « bec de canard » aux frontières de la Turquie et de l'Irak. A ces populations, se sont ajoutées plusieurs vagues de réfugiés sur lesquels les autorités ottomanes puis mandataires se sont appuyées pour contrôler les populations nomades et semi-nomades. Ce furent d'abord les Tcherkesses, arrivés en 1907 et 1911, enrôlés dans l'armée ottomane ; puis les Arméniens, arrivés lors du génocide de 1915 ; enfin les chrétiens assyriens, qui ont fui l'Irak lors des massacres de 1932 et qui furent installés par les autorités mandataires le long du Khabour, le principal affluent de l'Euphrate.



Le contrôle administratif et militaire de la Jazira débuta à partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, par une politique de dotation en terres des principaux chefs bédouins et de construction de forts militaires (*karakol*), qui ont constitué les noyaux urbains de Raqqa, Deir ez-Zor et Hassaka. Mais la région n'a été réellement contrôlée qu'après l'Indépendance, par une politique de sédentarisation des nomades et semi-nomades qui a coïncidé avec la grande sécheresse de 1951-1954. Le boom du coton des années 1950 acheva de sédentariser la main d'œuvre semi-nomade *chawi*. L'enrichissement rapide de *khanji* alépins mais aussi de propriétaires *chawi* eut pour effet de bouleverser les hiérarchies tribales préexistantes : les membres de tribus soudainement enrichis remirent alors en cause, à leur profit, non pas l'ordre tribal, mais la suprématie des anciens cheikhs de clans (Khalaf, 1991).

La Jazira a joué un rôle essentiel dans la constitution du régime ba`thiste qui y a recruté des cadres et qui y a testé les formes nouvelles d'encadrement de la société. Hafez el-Assad y a conduit une politique habile. Il a favorisé l'accession des membres du Ba`th - dont beaucoup sont membres des tribus *chawaya* - à la plupart des postes stratégiques des gouvernorats de Raqqa et Deir ez-Zor (le « lobby *chawi* »), tout en laissant aux grands propriétaires la possibilité de conserver l'essentiel de leurs bases foncières et à leurs enfants, celle d'accéder à des positions administratives qui les confortent dans leur rôle de notables. Il

a favorisé en outre la mise en œuvre du Projet de l'Euphrate destiné à augmenter la production céréalière du pays et à contrôler des ressources en eau stratégiques. Ce projet fut conçu pour doubler la superficie irriguée nationale, financer l'industrialisation nationale et former toute une génération d'ingénieurs et d'ouvriers sur les chantiers du barrage et de la ville nouvelle de Thawra. Il devait aussi permettre de substituer une nouvelle organisation socialiste aux structures tribales encore prégnantes dans la Jazira et d'assurer le contrôle politique d'une région encore aux mains de quelques grands propriétaires fonciers et entrepreneurs alépins (Ababsa, 2004).

La mise en eau du barrage Assad, à partir de 1973, noya les terres d'agriculteurs et de semi-nomades de la tribu Walda, soit 66 villages et 126 hameaux situés sur des terres fertiles des rives de l'Euphrate. 60 000 personnes furent déplacées, dont 20 500 étaient majoritairement des ouvriers agricoles ou des cultivateurs de coton. Deux programmes de relogement de ces déplacés furent alors conçus : une série de 41 villages de « colonisation arabe » à la frontière turque, dans une région majoritairement kurde, ainsi que quinze fermes modèles dans le Projet pilote, au nord de la ville de Raqqa. Les villages de la « ceinture arabe » furent bâtis par l'Etat sur les terres de grands propriétaires kurdes expropriés lors des réformes agraires. 25 000 paysans, soit le tiers des submergés, acceptèrent de se déplacer vers ces villages. Quant aux fermes d'Etat du Projet de l'Euphrate, elles ne furent jamais bénéficiaires. En 2001, elles ne rapportaient que le treizième de leurs coûts de fonctionnement. De plus, les conflits intertribaux y sont restés fréquents et la corruption endémique qui y régnait a découragé les ouvriers. Aussi leur démantèlement fut-il décidé dans les premiers mois de l'accession au pouvoir du président Bachar el-Assad (Ababsa, 2005).

Deir ez-Zor, la plus grande ville de l'Euphrate, fut choisie pour être le pôle majeur du développement industriel de la Jazira et dotée dans cette optique de grandes unités industrielles, comme son usine d'égrenage du coton. La papeterie de Deir ez-Zor a très vite symbolisé l'absurdité des choix politiques industriels syriens. Le principe était de tirer profit des 2 millions de tonnes de paille que la Syrie produit chaque année. Cela revenait toutefois à oublier que la majeure partie des récoltes syriennes ne sont pas mécanisées et que les paysans ne disposent pas des moyens de transport permettant d'acheminer les 100 000 tonnes de paille que nécessitait l'usine. Après avoir été fermée pendant plus de quinze ans, l'usine de Deir ez-Zor a été reprise en 2003 par la société privée Vimpex. Ce fut la première privatisation complète d'une usine du secteur public.

La fonction industrielle de Deir ez-Zor s'est trouvée renforcée quand, à partir du milieu des années 1980, elle devint aussi le centre principal de la production de pétrole syrien, avec la découverte du gisement de Thayyem en 1984. La Jazira est devenue, depuis la ce temps-là, une région hautement stratégique. Les deux tiers de la production céréalière nationale y sont produits, les trois-quarts de la production d'hydrocarbures en sont extraits, le tout dans une région peuplée pour moitié par des kurdes, qui ont connu un éveil autonomiste en avril 2004. En 2001, les intellectuels de Raqqa soulignaient que la Jazira était devenue une « colonie intérieure » de la Syrie, les investissements productifs y étant tout à fait insuffisants au regard de sa contribution au revenu national. Mais la situation est en pleine évolution. De vastes filatures privées fonctionnent désormais à Raqqa et un grand programme d'industrialisation accéléré de la Jazira a été annoncé en novembre 2005. 523 millions de dollars devraient y être investis d'ici 2010, notamment dans une grande raffinerie à Deir ez-Zor. Le projet est, à terme, de faire de la Jazira la base arrière de la reconstruction de l'Irak, ce qui semble illusoire dans le contexte de pressions géopolitiques exercées sur la Syrie.

Conclusion

Héritier de quarante années de planification économique et de soutien aux groupes sociaux essentiels à la stabilité du régime, le territoire syrien est en pleine mutation depuis l'accélération de l'ouverture libérale de son économie en 2003. Les investisseurs étrangers multiplient des projets d'industrialisation, de reconversion énergétique, mais aussi de développement des services, notamment dans le domaine du tourisme, tandis que les anciennes structures étatiques emblématiques du projet ba`thiste sont démantelées (fermes d'Etat, coopératives de production, etc.). Plusieurs zones franches ont été implantées et de vastes cités industrielles attendent les investisseurs nationaux et étrangers. Ce processus profite aux grandes métropoles de Damas, Alep et Homs, qui deviennent des relais d'investissements macro-régionaux. De nouvelles régions fonctionnelles sont prévues, destinées à se substituer à la trame rigide des gouvernorats. La symbiose ville-campagne, qui avait été la clé du développement régional syrien au cours du vingtième siècle, s'estompe en ce début de vingt-et-unième siècle, sous les premiers effets de la globalisation.

Pourtant, l'acteur central de la production d'espace reste l'Etat. Il a œuvré, durant les décennies précédentes, à la recherche des moyens les plus efficaces pour s'imposer au niveau régional (aménagement du territoire, découpage administratif, encadrement de la population, développement économique de secteurs stratégiques, investissement socio-économiques dans les campagnes, redistribution favorisant certaines élites locales) afin de renforcer son emprise sur l'ensemble des frontières nationales héritées de l'indépendance. Malgré un discours nationaliste, le volontarisme politique s'est heurté au manque de moyens et à un pragmatisme d'un pouvoir qui cherche à durer et qui doit pour cela ménager ses soutiens. Aussi, les pouvoirs locaux traditionnels restent des intermédiaires incontournables, infiltrés dans les rouages du système administratif régional, interlocuteurs indispensables à la circulation des décisions venues d'en haut. Le système ba`thiste actuel d'encadrement des sociétés régionales est porteur, après plus de quarante ans, de contradictions et de limites liées à une « politique du ventre » génératrice de disparités. Le clientélisme et la redistribution aux proches, dans les régions favorisées, sont accompagnés de la marginalisation d'autres populations et lieux qui constituent les nouvelles périphéries fragiles et instables d'où risquent de naître les résistances.

Bibliographie :

ABABSA M., 2005, « Frontières de développement en Syrie. L'adaptation du projet ba`thiste aux logiques tribales dans le front pionnier de la Jazîra », in Bocco R., Meier D., *Frontières au Moyen Orient*, revue *A Contrario*, vol. 3, n°2, Genève, pp. 11-25.

ABABSA M., 2004, *Idéologies et territoires dans un front pionnier du monde arabe : Raqqa et le Projet de l'Euphrate en Jazîra syrienne*, Thèse de Doctorat de Géographie sous la direction de P. Signoles, Université de Tours, 560 p.

ATFEE N., 2005 : « Les grands projets urbains de Damas », *Villes et territoires du Moyen-Orient*, n° 1, revue en ligne de l'IFPO, www.ifporient.org, 11 p.

BAHOUT J., 1994 : Les entrepreneurs syriens, économie, affaires, politique, Les Cahiers du Cermoc n°7, Beyrouth.

BALANCHE F., 2000, *Les Alaouites, l'espace et le pouvoir dans la région côtière syrienne : une intégration nationale ambiguë*, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Tours, 750 p.

BIANQUIS A.M., DAVID J.C., 1996, "Réseaux et territoires urbains en Syrie", in *L'information géographique*, n° 60, pp. 90 - 102.

BOURGEY A. & MUTIN G., 1995, « Le croissant fertile, l'unité brisée », in : *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde indien*, sous la direction de R. Brunet, Géographie Universelle, Belin, Reclus, pp. 161-189.

Le territoire syrien entre intégration nationale et métropolisation renforcée.
Ababsa, Roussel, Dbiyat. Mars 2006, paru in *La Syrie au Présent* (Dupret, 2007).

DAVID J. Cl., 1999, "Disparités spatiales en Syrie : dynamiques citadines, politiques d'aménagement territorial, régions", in *Méditerranée*, n° 91, pp. 23-34.

DAVID J. C., 1995, « Villes intermédiaires en Syrie, une catégorie insaisissable », in : *Villes intermédiaires en Méditerranée*, Cahiers de la Méditerranée, n° 50, pp. 51-72.

AL-DBIYAT M., 1995, *Homs et Hama en Syrie centrale : bipôle ou doublet urbain ?* Damas, publications de l'Institut Français d'Etudes Arabes de Damas, 370 p.

DRYSDALE A.D., 1977, *Center and Periphery in Syria : a Political Geographic Study*, Ph.D in Social Geography, University of Michigan, 252 p.

HANNOYER J., 1982, *Campagnes et pouvoirs en Syrie, l'étude de Deir ez Zor*, Thèse de sociologie, EHESS.

KHADER B., 1984, *La question agraire dans les pays arabes. Le cas de la Syrie*, Louvain : ciaco éditeur, 631 p.

KHALAF S., 1981, *Family, village and political party : articulation of social change in contemporary rural Syria*, University of California at Los Angeles, Faculty of Anthropology, PhD Thesis.

LE GAC D., 1991, *La Syrie du général Assad*, Bruxelles : Editions Complexe, 294 p.

LEWIS N., 1987, *Nomads and settlers in Syria and Jordan. 1800-1980*, London : Cambridge University Press, 249 p.

METRAL F., MUTIN G. (dir.), 1984, *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, Lyon : Maison de l'Orient.

METRAL F. et J., 1986, "Du village à la ville : urbanisation et citadinités en Syrie centrale. Une étude de cas : Meharde", in *Petites villes et villes moyennes dans le Monde arabe*, t.2, Tours : URBAMA, pp. 451-470.

Municipal Administration Modernisation Project in Syria, Identification Report, Union Européenne, 26 novembre 2003, 138 p.

RECLUS E., 1884, *Nouvelle Géographie Universelle*, tome IX *l'Asie Antérieure*, Paris.

ROUSSEL C., 2005, « La montagne druze comme espace communautaire : une identité et un territoire borné », in : *Représentations de l'environnement et construction des territoires : dialogue des disciplines*, sous la direction de A. Guédez et de H. Rakoto Ramiarantsoa, ICOTEM, Poitiers.

SANLAVILLE P., 2000, *Le Moyen Orient arabe : l'homme et son milieu*, Paris : Colin, 264 p.

SEURAT M., 1989, *L'Etat de barbarie*, Paris : Seuil, collection Esprit, 328 p.

SIGNOLES P., 1986, *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*, Tours : URBAMA, 2 tomes, 838 p.

VAN DAM N., 1979 : *The Struggle for Power in Syria. Sectarism, Regionalism and Tribalism in Politics, 1961-1978*. Croom Helm LTD Publishers, London, 147 p.

WEULERSSE J., 1946, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Paris : Gallimard, 329 p.

Le territoire syrien entre intégration nationale et métropolisation renforcée.
Ababsa, Roussel, Dbiyat. Mars 2006, paru in *La Syrie au Présent* (Dupret, 2007).

WIRTH E., 1971, *Syrien, eine geographische Landeskunde*, Coll. Wissenschaftliche Länderkunden 4/5, Darmstadt : Wissenschaftlich Buchgesellschaft, 530 p.

www.mafhum.org

www.syrialive.net

www.thisissyria.net

www.aliqtissadia.com

www.thawra.alwehda.gov.sy

www.teshreen.org

www.sana.org

www.oxfordbusinessgroup.com

www.syria-report.com